

ufolep

www.ufolep80.com

Une autre idée du sport

Somme

P. d. P. Lahaye
Poix de Picardie St Romain
Frocourt

Championnat régional UFOLEP contre la montre



POIX DE PICARDIE
5 septembre 09

Détails Techniques

Dossards : A partir de 8h30 : tente UFOLEP à côté du magasin Champion

Départs : Individuel - 1^{er} départ à 9h30
Equipe - 1^{er} départ à 14h00

Catégories Individuel :

- Adultes Masculins 17/18 ans - Nés en 1991 et 1990.
- Adultes Masculins 19/29 ans - Nés de 1979 à 1989 inclus.
- Adultes Masculins 30/39 ans - Nés de 1969 à 1978 inclus.
- Adultes Masculins 40/49 ans - Nés de 1959 à 1968 inclus.
- Adultes Masculins 50 ans et plus - Nés en 1958 et avant.
- Adultes Féminines 17/29 ans - Nées de 1979 à 1991 inclus.
- Adultes Féminines 30/39 ans - Nées de 1969 à 1978 inclus.
- Adultes Féminines 40 ans et plus - Nées en 1968 et avant.

Un titre est attribué à partir de 3 partants, plusieurs catégories peuvent être fusionnées en cas de nombre insuffisant de partant dans une catégorie.

Catégories par équipe :

- Adultes Mixtes 17 ans et plus - Nés en 1991 et avant
avec **OBLIGATOIREMENT**, au moins, 1 féminine de 17 ans et plus et un Masculin de 50 ans et plus.
- Adultes Masculins 17/39 ans - Nés de 1969 à 1991 inclus
- Adultes Masculins 40 ans et plus - Nés en 1968 et avant
avec **OBLIGATOIREMENT**, au moins, un « 50 ans et plus »

Ordre des départs par Catégories :

09 h 30 Premier départ individuel : · Adultes « Féminines 40 ans et plus »
Départ « Adultes Féminines 30/39 ans »
· Départ "Adultes F. 17/29 ans"
· Départ "Adultes M. 50 ans et plus"
· Départ "Adultes M. 40/49 ans"
· Départ "Adultes M. 17/18 ans"
· Départ "Adultes M. 19/29 ans"
· Départ "Adultes M. 30/39 ans"

11H30 : cérémonie protocolaire

14 h 00 Premier départ par équipe : · Départ "Equipes mixtes"
· Départ "Adultes Masculins 40 ans et plus"
· Départ "Adultes Masculins 17/39 ans "

S'il y a plus de 17 équipes un 2^{ème} départ pourrait être nécessaire.

30 minutes après la dernière arrivés cérémonie protocolaire



REGLEMENT

Championnat régional UFOLEP CYCLOSPORT CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES

- La CSDU cycloSPORT Somme organise, sous l'égide de l'UFOLEP Picardie, le championnat régional et départemental 2009 CLM à Poix de Picardie.
- Le règlement national du cycloSPORT UFOLEP en vigueur, est applicable à tous les participants à cette manifestation
- Le montant des engagements est fixé à 5€ par engagé dans l'épreuve individuelle et à 15€ par équipe engagée. Les engagements seront à envoyer impérativement par courrier ou par e-mail à l'aide du bulletin ci-joint. En cas d'engagement par e-mail, les droits d'engagements seront réglés sur place. Aucune inscription ne pourra se faire par téléphone, ou sur place.
- Chaque coureur recevra son dossard en échange de sa licence 2008/2009 et de sa carte cycloSPORTIVE dûment homologuées. Sans sa licence et carton, le coureur ne pourra prendre le départ.
- Le casque réglementaire est obligatoire, même pendant l'échauffement.
- Véhicule suiveur
Chaque cycloSPORTIF peut être suivi par un véhicule à bord duquel, une place, de préférence à côté du conducteur, devra pouvoir accueillir un commissaire adjoint désigné par l'organisation . Celui-ci remettra, immédiatement après l'arrivée, un rapport signé au directeur de l'épreuve.
 - Le véhicule suiveur est autorisé à transporter le matériel de dépannage.
 - Il doit en permanence se tenir à 10 mètres minimum derrière le cycloSPORTIF.
 - Le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt absolu, à droite de la chaussée et par l'arrière, sans gêner quiconque. • Après le dépannage, le directeur sportif (ou le mécanicien) pourra aider au redémarrage du cycloSPORTIF en le poussant, mais seulement en courant à pied.
 - Sous aucun prétexte, le véhicule suiveur ne pourra venir à la hauteur d'un cycloSPORTIF sous peine de pénalité, dès la première infraction.
 - Le véhicule suiveur d'un concurrent qui va être rejoint doit, dès que la distance séparant les 2 cycloSPORTIFS devient inférieure à 100 mètres, se placer derrière le véhicule suivant le « rattrapeur ».
- Véhicule ouvreur
Course individuelle : un véhicule de l'organisation ouvrira la course
Course par équipe : chaque équipe devra fournir un véhicule qui, par tirage au sort, ouvrira une autre équipe. Si une équipe n'a qu'un véhicule, il servira de véhicule "ouvreur" d'une autre équipe. • Ils se tiendront, en permanence, au moins 150 mètres en avant de chaque équipe. • Ils seront identifiables par les autres usagers de la route en portant, en évidence, une pancarte "attention course cycliste » et en circulant, feux de croisement allumés.
- L'ensemble des membres du comité d'organisation, décline toute responsabilité en cas d'accident de la circulation pendant l'épreuve. Le code de la route faisant foi, il doit être respecté.
- L'ensemble des membres d'organisation (motards, et autres personnes) sont des bénévoles, ils méritent le respect tout comme ils respectent les cycloSPORTIFS et leurs dirigeants.
- Par respect pour l'environnement, les coureurs garderont leurs déchets dans les poches de maillot.

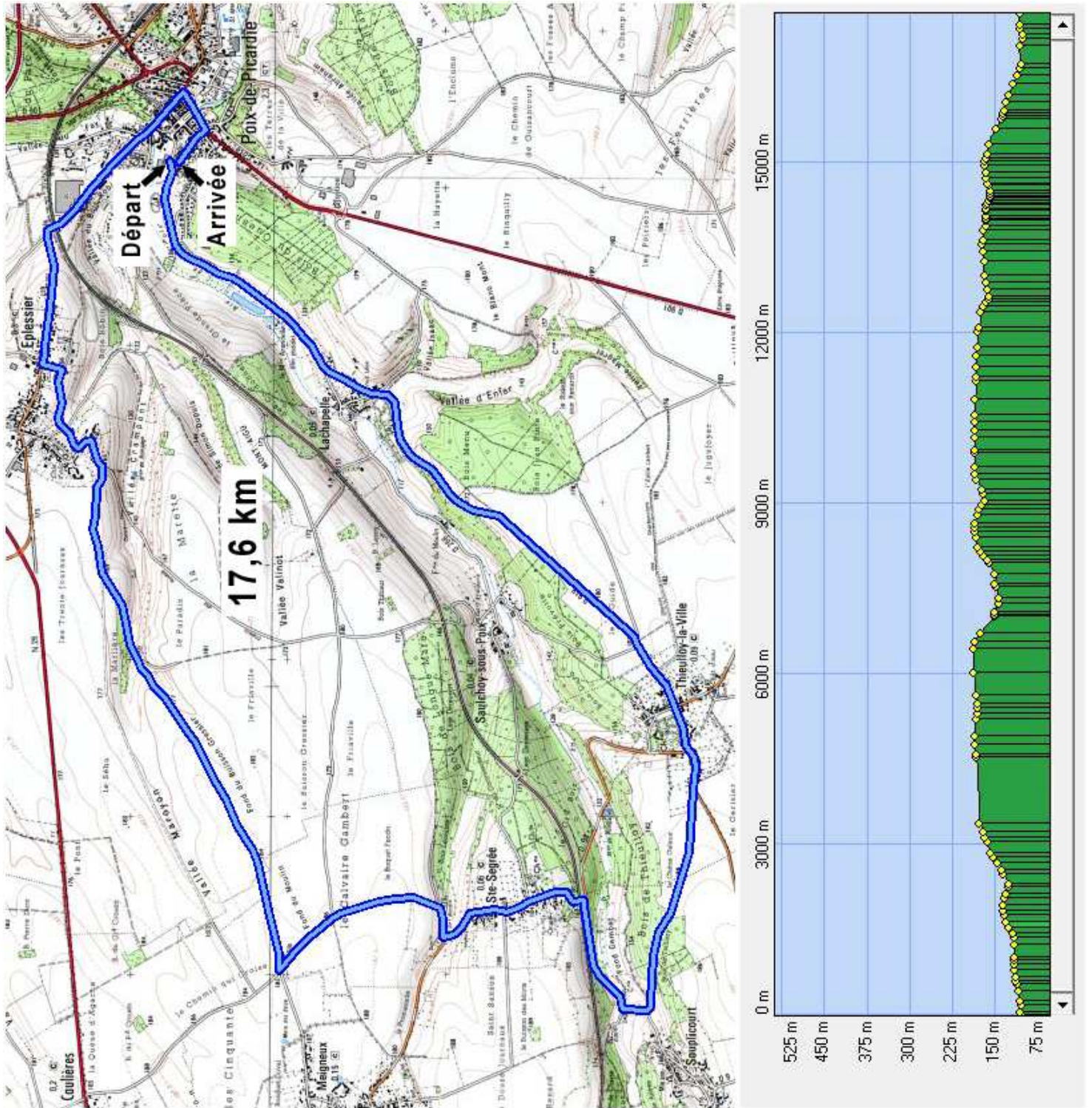
- Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue cycliste du club (cuissard et maillot) est obligatoire.
- Il est interdit à tout concurrent de franchir la ligne d'arrivée en sens inverse.
- Le comité d'organisation est chargé de faire appliquer le présent règlement. Il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des cycloportifs qui ne le respecteraient pas.
- Le règlement est celui de la CNS UFOLEP activités cyclistes consultable sur :
- <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info/reglements/Reglt.Nat.CS.2009.pdf>

Il a été décidé que cette épreuve sera ouverte :

En individuel aux licenciés UFOLEP hors région mais que ces derniers ne participeront pas au classement du championnat.

Par équipe aux licenciés UFOLEP hors région mais que ces derniers ne participeront pas au classement du championnat.

Le parcours



Cérémonies protocolaires : salle de justice de paix

Nous sommes en centre ville de Poix où vous trouverez tous les commerces pour vous restaurer.

